

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



BILAN DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE COMPORTEMENTS IMPRUDENTS

Montréal, le 21 avril 2022 – La Sûreté du Québec, l'ensemble des services de police du Québec et les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec dévoilent aujourd'hui le bilan des interventions réalisées dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) comportements imprudents qui s'est tenue du 8 au 14 avril 2022.

Les comportements imprudents regroupent plusieurs gestes posés par les usagers de la route qui, en plus d'être irritants, contreviennent au Code de la sécurité routière et peuvent mettre en péril leur sécurité et celle des autres. Cette opération, déployée sous le thème « Être prudent dans ses déplacements, c'est gagnant ! » visait à rappeler aux usagers de la route l'importance de respecter les lois en vigueur et d'adopter des comportements prudents en tout temps.

Les principaux comportements imprudents ciblés lors de cette ONC étaient :

- Ne pas céder le passage
- Passer sur un feu rouge
- Ne pas faire un arrêt obligatoire
- Suivre de trop près

Dans le cadre des opérations déployées, d'autres comportements problématiques ont aussi engendré l'émission de constats d'infraction, tels que le non-respect du corridor de sécurité, le dépassement d'une ligne continue simple ou double et la circulation sur l'accotement ont particulièrement été observés.

Des opérations déployées sur l'ensemble du territoire

De nombreuses opérations ciblant des comportements imprudents ont eu lieu à travers la province, en plus d'une campagne de sensibilisation sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières. Durant cette période, une vidéo démontrant les comportements à adopter a été diffusée par les organisations policières et la Société de l'assurance automobile du Québec. Plus de 13 000 constats d'infraction ont été remis par l'ensemble des services de police participants et par Contrôle routier Québec pour diverses infractions au Code de la sécurité routière.

Rappelons que cette opération nationale concertée visant les comportements imprudents a été organisée en partenariat avec l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et Contrôle routier Québec.

-30-

Information :

Service des communications

Sûreté du Québec

514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541

saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse

Agent de liaison

Association des directeurs de Police du Québec

514-702-3305

<https://www.adpq.qc.ca/>